

## CERTIFICATS MÉDICAUX

Intro : Petit cours sur les certificats médicaux assez simple et proche de celui de pharmaco...

**Def :** c'est un document écrit, rédigé par un médecin à la **demande d'un particulier (patient)** et destiné à **constater des faits d'ordre médical** de nature à influencer directement ou indirectement ses intérêts.

**Ex :** un certificat de non contre-indication à la pratique sportive va permettre au patient **d'accéder à qqch** -> le **medecin va aider le patient avec ses constatations médicales**

### 1/- QUAND LES DELIVRER ?

#### A) Rédaction obligatoire

Ils sont à délivrer à chaque fois que leur rédaction est prévue par un texte #pas le choix

*« L'exercice de la médecine comporte normalement l'établissement par le médecin, conformément aux constatations médicales qu'il est en mesure de faire, des certificats, attestations et documents dont la production est prescrite par les textes législatifs et réglementaires ... » Code de Déontologie*

Ça concerne les : - Certificats de **naissance**

- Certificats de **décès**

- Accidents du **travail**

- Certificats réglementaires pour des soins **psychiatriques sans consentement**

**Ex :** psychiatrie

Certains patients (*à cause de leurs troubles psy*) se rendent pas compte qu'ils ont **besoin de traitement** -> va avoir une **hospitalisation sous contrainte** -> va falloir un **certificat** qui explique à quel point le patient a besoin de soins -> le certif va être **validé par un préfet** ou le **directeur de l'hôpital** #on ne peut pas hospitaliser qqn de force en claquant des doigts

#### A) Rédaction facultative

*« Le médecin doit, sans céder à aucune demande abusive, faciliter l'obtention par le patient des avantages sociaux auxquels son état lui donne droit » Code de Déontologie*

**!/\ On ne cède pas aux demandes abusives** & on reste dans le cadre d'observations médicales

→ Le médecin décide de le faire/pas en fonction du cas et de *l'intérêt* que ça a + **cas par cas**

Ça concerne les : - Certificats médicaux **d'absence scolaire**

**Ex :** Si l'enfant a la grippe, on lui délivre le certificat

S'il n'est pas malade et que c'est pour partir à Tahiti, on ne lui fait pas #ça paraît logique

- Certificats médicaux de **non contre-indication** à la pratique **sportive**

- Certificats médicaux de **dispense d'activité physique**

**Ex :** jambe dans le plâtre

Le médecin doit tjs essayer de **comprendre les objectifs** du certif & de **juger sa nécessité** + en **explicit**er sa portée avant de l'écrire

Ex : fracture de la jambe : objectif = pas de sport pendant plusieurs semaines = **nécessaire**

Une mère amène un enfant de 3 ans avec les fesses rouges -> les parents sont dans une procédure de divorce difficile -> elle accuse le père d'être violent : objectif = demande certificat pour le juge pour la garde exclusive de l'enfant ≠ nécessaire ≠ de certificat CAR 3 ans c'est l'apprentissage de la propreté et ces rougeurs sont typiques de ça + il y a un risque d'utilisation à mauvais escient du certificat + il y a un litige par rapport aux affaires familiales MAIS on va lui expliquer pk on le fait pas et que ces rougeurs sont pas inquiétantes

fracture au crâne avec hémorragies -> crainte de maltraitance => certificat + signalement ++

!/\ La délivrance de rapport tendancieux (infos fausses/aggravées) ou de certificat de complaisance est **INTERDITE** par le Code de Déontologie

→ Le med a le droit de refuser de faire un certificat facultatif mais en explicitant ses raisons

## 2/- QUI PEUT REDIGER ?

- Tous les médecins
- Les internes avec : + de 2 trimestres d'ancienneté dans leur spé & encadrement/accord du chef de service (souvent eux qui rédigent les docs d'entrées/sorties ; suivis patient...)

### CAS PARTICULIER :

- Les certificats de décès
- Certaines fédérations de sport à risque exigent que le rédacteur du certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive soit un docteur en médecine et titulaire d'un diplôme de médecine sportive

## 3/- COMMENT LES REDIGER ?

### A) Conditions de fond

Il faut marquer : - L'identité du patient  
- L'identité du médecin  
- La date exacte de l'examen + du certificat (si dates différentes)

Ex : examen le 25/02 & certif fait le 27/02 : « Je soussignais Dr.X, certifie à avoir examiné le 25/02... » en signant avec la date du 27/02

- La signature du médecin

### 1. Allégations

!/\ allégation ≠ constatation

=interrogatoire du patient avec les antécédents/faits décrits (agression)/doléances (symptômes)  
Retranscrit entre « ... » et/ou au conditionnel (on l'aurait poussé) + des formules types :

Ex : après une agression, on écrit « D'après les déclarations du patient, il aurait reçu 3 coups de poings au visage... » « D'après ses dires, il aurait de maux de têtes... »

!/\ le médecin **NE DOIT PAS** : affirmer la responsabilité d'un tiers (M.X l'a poussé)  
se prononcer sur la réalité des faits allégués (on l'a poussé)

## 2. Examen clinique

**OBLIGATOIRE** avant la délivrance du certif

Il est indispensable de constater **personnellement** les faits #pas qqn d'autre  
Les constatations sont des faits **OBJECTIFS** aussi bien *positifs que négatifs*  
Ex : « il a des contusions au visage et une raideur nucale »

## 3. Diagnostic

Habituellement, un diagnostic ne doit pas être indiqué sur un certificat médical

¿ Pourquoi ?

Le certif passé de mains en mains -> rupture du secret médical

→ Il y a **risque** de nuire aux intérêts du patient et de porter atteinte à sa dignité

Ex : si sur un certif d'absence scolaire y a marqué l'enfant peut pas venir à cause de *diarrhée* et que tous ses camarades l'apprennent ça va lui **porter préjudice** parce qu'ils vont se *moquer de lui*

### B) Conditions de forme

Si certificat obligatoire : y a des **imprimés spécifiques** (= formulaire pré-écrit)

Si certificat facultatif : le **papier** utilisé est **libre** (*ordo, feuille blanche...*)

**!\** **L'écriture doit être lisible** (*sinon ça peut porter préjudice/engager la responsabilité du med*)  
-> pas obligé d'être à l'ordi tant qu'on arrive à comprendre ce qu'il y a marqué sans effort

- **Lisible**
- **Style clair/simple/précis**
- **En français**

## 4/- A QUI LE REMETTRE ?

### A) À l'intéressé, en main propre

Certif = « *établi à la demande de l'intéressé et remis en mains propres* » phrase à écrire à la fin  
La **remise directe** au patient est obligatoire pour le **respect du secret professionnel**

**!\** Ne **JAMAIS** remettre un certif à un avocat, un proche ou au conjoint

S'il veut il le donnera lui aux autres mais jamais le médecin à qqn d'autre que le patient  
#bizarrement le certif peut disparaître, circuler, tomber entre de mauvaises mains...

### B) Les dérogations légales

Titulaire de l'autorité parentale = patient mineur

Mairie = certificat de *naissance/décès*

Caisse d'assurance maladie (*CPAM*) = certificat *accident du travail*

**!\** Si coma = à remettre avec **prudence** à la famille/proches qui s'occupe des intérêts du patient  
#pas celui qui va hériter de tout

→ **Toujours s'interroger sur l'intérêt du patient avant tout**

## 5/- LA RESPONSABILITÉ DU MEDECIN

Le médecin engage sa responsabilité **pénale** en cas de :

- Certificat *mensonger* ex : date de l'examen falsifiée
- Rupture du *secret pro* ex : certificat remis à un tiers qui n'a pas à l'être

Le médecin engage sa responsabilité **disciplinaire** (*déonto*) en cas de :

- Certificat *mensonger*/ de complaisance
- Violation du *secret professionnel*
- *S'immisce dans les affaires de famille*/vie privée sans raison #aime les gros dramas

Ex : le divorce de tout à l'heure

Le médecin engage sa responsabilité **civile** (*libéral*)/**administrative** (*hospitalier*) en cas de :

- Erreur créant un *dommage au patient* -> il peut avoir à payer des indemnisations #amende

#je sais que là c'est du droit sympathique mais en soi pénale et disciplinaire c'est à peu près pour la même chose, juste pénale = €/prison & disciplinaire = ordre des médecins = blâme/suspension...

## 5/- QCMS DE LA PROF

**QCM 1** - Tout certificat médical doit comporter :

- Le nom du médecin rédacteur
- La date de la rédaction du certificat
- La date de l'examen médicale
- La contre-signature du patient
- La signature du parents si le patient est mineur

ABC

**QCM 2** - Un certificat médical peut être remis :

- Au conjoint si le couple est marié
- Au conjoint si le couple est pacsé
- A la mère d'un patient majeur
- A l'avocat sur demande du patient
- Au patient

E

Place aux dernières dédis !!!!!!!!!!!!!!! #triste

Dédi à mon chéri qui m'a bien aidé

Dédi à Sophie la goatTTTT <3

Dédi à Gabriel et Clément joyeux anniversaire !

Dédi au tutorat niçois

Dédi à la pharmacie

Dédi à Arthur et Calou #ParcourSup ma hantise

**QCM 3** - concernant les règles de rédaction d'un certificat médical, quelles sont les règles à respecter obligatoirement ?

- Il doit comporter la date de l'examen
- Il doit être dactylographié
- Il doit être lisible
- Il doit comporter la date de rédaction
- Il doit mentionner le diagnostic médical

ACD

DÉDI À TOUT LES LAS 1/2 VOUS ETES TROP FORTS JE VOUS LOVE

J'espère que ça vous a plu n'hésitez pas si vous avez des questions force et honneur !!! xoxo